Organisme certificateur
Mandaté par AFNOR Certification

Certificat

FERMETURES
Baies, portes, vérandas et accessoires

Volet Roulant Monobloc « VRI »

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF Fermetures (NF 202) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **FENETREA**
P.A. du Chênot
FR-56380 BEIGNON

Usine **FENETREA**
P.A. du Chênot
FR-56380 BEIGNON

le droit d'usage de la marque NF Fermetures pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 789-317-116 du 5 mars 2019
Décision d'extension n° 963-317-116 du 11 octobre 2022
Cette décision se substitue à la décision n° 789-317-116 du 5 mars 2019

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet http://evaluation.cstb.fr/certifications/nf202/ pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

A ce certificat est attaché le classement VEMCROS

Résistance au vent :	V*3 V*4 V*5	Selon configurations et dimensions
Endurance mécanique :	E*2	Manœuvres par treuil et lame PVC
	E*3	Manœuvre motorisée
Manœuvre :	M*1 M*2	Manœuvre par treuil
	M+	Manœuvre motorisée
Résistance aux chocs :	C*	Critère accepté
Comportement à l'ensoleillement [1] :	R	Critère accepté
Occultation :	O*	Critère non demandé
Corrosion :	S*1	Critère accepté
Résistance thermique :	ΔR*	Selon configurations
Facteur solaire :	Sws - gtot*	Selon coloris

Note : Les niveaux des classes, en fonction de la configuration et des dimensions, sont ceux retenus dans le dossier de la marque déposé au CSTB et synthétisés dans les pages suivantes.

[1] Cette caractéristique complémentaire n'est pas visée par la norme produit NF EN 13659

Ce certificat comporte 4 pages.

Correspondant :

DIRECTION BAIES ET VITRAGES
Courriel : NF202@cstb.fr
Tél. : 01 64 68 84 45

Par délégation
du Président

Florian RASSE

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT
84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – Fax : +33 (0)1 64 68 89 94 – www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

ACCREDITATION N° 5-0010
List of sites and Scope available on / Listes des sites et portée disponibles sur WWW.COFRAC.FR
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Annexe du Certificat

Décision n° 963-317-116 du 11 octobre 2022

Ce certificat NF-Fermetures est délivré pour des fermetures équipées du coffre de volet roulant monobloc « Lucoroll » de la société Alphacan, sous Avis Technique.

PERFORMANCES

Résistance au vent :

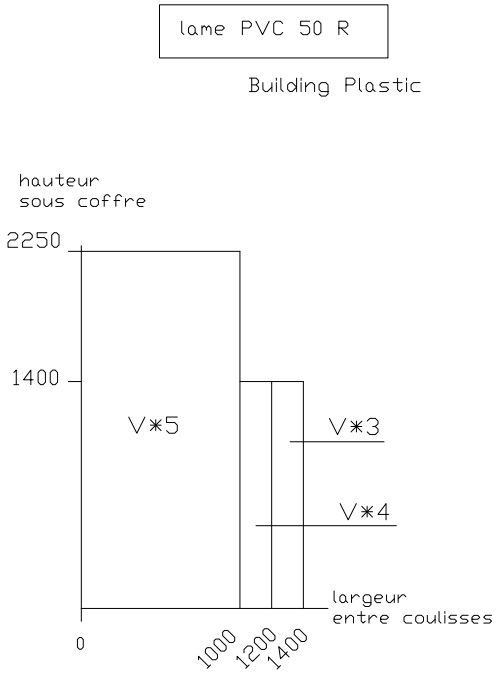

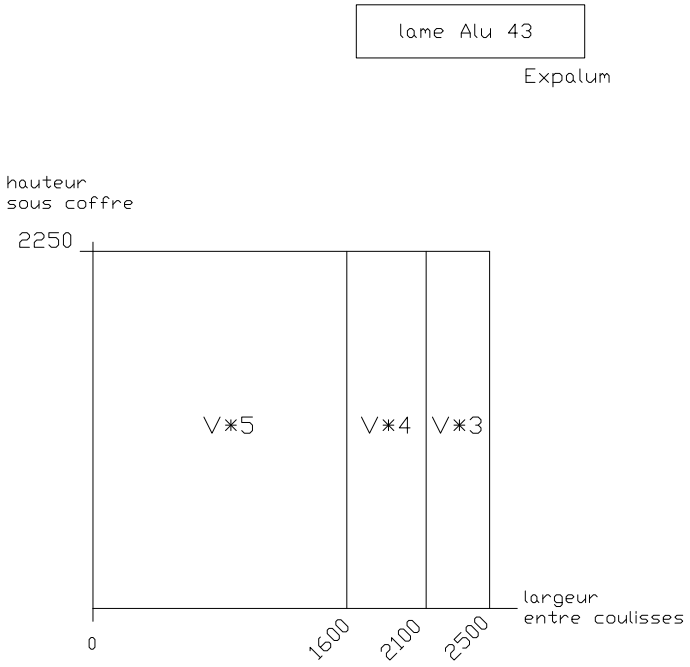

Endurance mécanique :

Manœuvres par treuil et lame PVC : E*2

Manœuvre motorisée : E*3

Manœuvre :

– Effort de manœuvre :

Manœuvre par treuil :	Tablier PVC L 50 R	M*2 ≤ 2,25 m²
	Tablier alu 43	M*2 ≤ 2,30 m² < M*1 ≤ 4,80 m²

Annexe du Certificat

Décision n° 963-317-116 du 11 octobre 2022

– Fausses Manœuvres :

Manœuvre par treuil : Critères satisfaisants

Manœuvre motorisée : M+ avec les motorisations Somfy : Ilmo 50, LT 50, Oximo RTS et Oximo IO

– Résistance des organes maintenant la fermeture en position déployée (EOFC) : Critère satisfaisant

- **Résistance aux chocs :** C*
- **Comportement à l'ensoleillement :** R
- **Occultation :** O*
- **Corrosion :** S*1
- **Résistance thermique :**

Résistance thermique du tablier en m².K/W

Tablier PVC	Lame L 50 R	Rsh = 0,08
Tablier aluminium		Rsh = 0,01

Résistance thermique (fermeture + lame d'air) en m².K/W

Perméabilité à l'air : classe 4 (faible perméabilité) – avec retrait du joint de la lame finale sur 50 mm à 100 mm de chaque extrémité.

Tablier PVC	Lame L 50 R	ΔR* = 0,20
Tablier aluminium		ΔR* = 0,15

Perméabilité à l'air : classe 5 (étanche)

Tablier PVC	Lame L 50 R	ΔR* = 0,25
Tablier aluminium		ΔR*= 0,18

Note : Les systèmes de classe 5 ne permettent pas d'assurer l'arrivée d'air nécessaire à la ventilation par des orifices disposés dans le coffre ou la fenêtre. Ces systèmes ne peuvent être mis en œuvre que dans des bâtiments équipés de système de ventilation de type Double Flux ou lorsque les entrées d'air sont mises en œuvre dans les murs.

Annexe du Certificat

Décision n° 963-317-116 du 11 octobre 2022

Facteur solaire :

Tabliers de coloris blanc, gris clair	(L* ≥ 82)	Sws = gtot* = 0,05
Tabliers de coloris marron, noir	(L* < 82)	Sws = gtot* = 0,10

Le produit objet du présent certificat ne dispose d'aucune Déclaration Environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Cette information est donnée à titre indicatif. L'ensemble des déclarations environnementales (DE) existantes sont référencées sur le site www.inies.fr.